



Institut canadien pour la sécurité des patients
Mémoire présenté au Comité permanent des Finances
Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2018

Chris Power, Directrice générale
Institut canadien pour la sécurité des patients
Le 4 août 2017

Safe care...accepting no less
Soins sécuritaires...n'acceptons rien de moins

Fondé par Santé Canada en 2003, l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP) travaille avec les gouvernements, les établissements de santé, les chefs de file et les prestataires de soins pour susciter la volonté d'accroître de façon sensible la sécurité des patients et la qualité des soins de santé.

1150, chemin Cyrville, bureau 410,
Ottawa (Ontario)
K1J 7S9

Téléphone : 613.730.7322
Télécopieur : 613.730.7323
Site Web : <http://www.securitedespatients.ca>

Introduction

Et si le Canada offrait les soins de santé les plus sûrs au monde?

Certains Canadiens pourraient estimer que nous avons déjà franchi cette étape, alors qu'en réalité, nous en sommes encore bien loin. Selon un rapport de juillet 2017 du Fonds du Commonwealthⁱ, au chapitre de la performance des soins de santé, le Canada se classe au 9^e rang sur 11 pays de l'Occident, un classement qui reflète les faibles indicateurs de rendement des soins de santé de ce pays qui incluent des mesures de la sécurité et de la qualité des soins aux patients.

Le Canada est confronté à une crise de la sécurité des patients qui requiert une intervention immédiate.

Des patients ont subi des préjudices lors de plus de 138 000 hospitalisations au Canada en 2014-2015, et dans 1 cas sur 5, ces hospitalisations ont été marquées par plus d'un préjudice. Nous savons également que dans 1 cas sur 18, les séjours dans un hôpital entraînent des préjudices évitables, voire la mortⁱⁱ. Ce n'est pas mieux au niveau communautaire, alors que jusqu'à 13 % des Canadiens qui reçoivent des soins à domicile ressentent des effets indésirables dangereux comme une chute ou une erreur d'administration ou de dosage de médicamentⁱⁱⁱ. Les préjudices évitables ont eu, et continuent d'avoir, des répercussions personnelles importantes pour de nombreux Canadiens, et un impact majeur sur notre système de soins de santé et sur notre économie.

Heureusement, le gouvernement fédéral s'est engagé à résoudre la crise de la sécurité des patients. En décembre 2003, Santé Canada a officiellement annoncé le financement de l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP), qui a le mandat d'assurer le leadership national en matière de développement d'outils et de ressources fondés sur des données probantes afin d'éduquer la population et d'inspirer des soins plus sécuritaires. L'ICSP a été créé par suite d'un cri de ralliement lancé par des personnes dévouées qui s'engagent à travailler dans le système de santé afin de s'assurer qu'aucun malade ne subisse jamais de préjudice.

Grâce au travail de l'ICSP, des améliorations ont été apportées à la sécurité des patients; les hôpitaux et les autres centres de soins de santé sont sensiblement plus sûrs qu'ils l'étaient il y a dix ans. La sensibilisation du public à la sécurité des médicaments, à la prévention et au contrôle des infections, à la sécurité des soins chirurgicaux et aux pratiques exemplaires en matière de sécurité des patients est plus élevée chez les fournisseurs de soins, les responsables de la santé et le public. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont mieux équipés pour instituer de nouvelles méthodes de sécurité des patients dans les hôpitaux et chez les fournisseurs de soins à domicile. Malgré ces gains cependant, le gouvernement fédéral n'a pas investi au rythme des défis importants auxquels le système de santé du Canada est confronté ni de l'impact de ces défis sur la sécurité des patients.

L'ICSP a fait un excellent travail, mais les défis à relever pour parvenir à une percée dans l'amélioration de la sécurité des patients sont maintenant mieux compris. Notre travail doit être effectué à plus grande échelle et s'inscrire dans un effort pancanadien qui nous permettra d'en arriver au système de soins de santé le plus sûr au monde. Dans le budget de 2018, le gouvernement fédéral a l'occasion d'investir dans de nouvelles stratégies de sécurité des patients axées sur les résultats, éprouvées et ayant un vaste soutien des gouvernements provinciaux et territoriaux.

L'enjeu

L'ICSP a pour principale mission de s'assurer que le Canada bénéficie des soins de santé les plus sûrs au monde. Nous travaillons de concert avec les gouvernements, les organismes de la santé, les fournisseurs de soins de santé et les patients pour instaurer des pratiques novatrices qui améliorent la sécurité et la qualité des soins dispensés aux patients.

L'ICSP a été créée par suite d'un rapport du Comité directeur national sur la sécurité des patients. L'organisme est un groupe multidisciplinaire composé d'experts cliniques, universitaires et administratifs de partout au Canada dans les domaines de la sécurité et des soins de santé. L'ICSP vise à cerner les nouvelles technologies et pratiques exemplaires, et à diffuser ces connaissances par l'éducation et la collaboration.

Même si l'investissement du gouvernement fédéral a permis à l'ICSP de réaliser certains gains au cours des quatorze dernières années, il n'a pas permis de réduire les préjudices et de mesurer efficacement les résultats. L'ICSP a optimisé l'investissement en cours de 7,6 millions de dollars du gouvernement fédéral. Cependant, compte tenu de sa taille et des leviers dont il dispose, l'ICSP n'a pas les ressources nécessaires pour réaliser efficacement sa mission, noyé dans un vaste système de soins de santé de 228 milliards de dollars.

Les préjudices évitables dans le cadre des soins de santé ont une grande incidence sur les Canadiens et sur l'économie

Le coût total des incidents liés à la sécurité des patients dans l'économie canadienne est important et ne peut être passé sous silence.

Les incidents évitables de sécurité des patients sont dévastateurs pour le patient, pour les fournisseurs de soins et pour les familles. Les préjudices causés aux patients sont également ressentis dans l'économie générale sous la forme d'une perte de capacité et de productivité des patients et de leurs aidants. Les grandes et les petites entreprises doivent en assumer les coûts lorsque des salariés et des familles doivent s'absenter du travail. Les préjudices aux patients se manifestent aussi directement par la nécessité d'un traitement supplémentaire, d'un plus grand nombre de tests de diagnostic, d'une réadmission ou d'un séjour prolongé à l'hôpital, entre autres utilisations supplémentaires des ressources limitées du Canada en matière de soins de santé.

Selon des données canadiennes qui seront bientôt publiées, il pourrait y avoir au cours des 30 prochaines années 400 000 cas par année d'incidents liés à la sécurité des patients, ce qui entraînera des coûts supplémentaires en soins de santé de 2,75 milliards de dollars par année, soit environ 6 800 \$ par patient^{iv}.

Dans le cas des soins intensifs, les infections seront le principal facteur d'incidents liés à la sécurité des patients, comptant pour environ 70 000 incidents par année en moyenne, ce qui représente 480 millions de dollars supplémentaires par année en coûts des soins de santé. Les traumatismes (par exemple, les chutes) seront le plus grand facteur d'incidents dans le cadre des soins à domicile, eux qui représentent environ 115 000 incidents par année. La salle d'urgence et les coûts hospitaliers associés aux traumatismes se chiffrent à environ 860 millions de dollars par année.

La solution

L'entente de financement en cours de l'ICSP prend fin en mars 2018. Afin de concrétiser l'objectif de l'ICSP pour que le Canada fournisse les soins de santé les plus sûrs au monde, et d'assurer la transformation, en matière de sécurité des patients et de qualité des soins offerts, qu'attendent les fournisseurs de soins de santé, les responsables de la santé, les patients et les Canadiens, l'ICSP a besoin d'un engagement de financement renouvelé de la part du gouvernement fédéral.

La sécurité des patients doit être au centre des soins de santé.

Dans un récent rapport, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a conclu qu'un investissement plus important dans la sécurité des patients et la prévention des incidents est justifié par les économies ainsi réalisées sous forme de la réduction des préjudices subis par les patients^v. Il est signalé dans ce rapport que de nombreux événements indésirables peuvent être systématiquement évités au moyen de meilleures politiques et pratiques, le coût de la prévention étant généralement beaucoup moins élevé que le coût des préjudices à réparer.

Il est possible d'alléger grandement le fardeau imposé aux ressources qui résulte des préjudices causés aux patients grâce à un investissement stratégique dans l'amélioration de la sécurité. Nous savons que de nombreux événements indésirables peuvent être systématiquement évités grâce à de meilleures données, à la sensibilisation du public, à l'amélioration des politiques et des pratiques, et au renforcement des capacités, et nous savons en

outre que le coût de l'amélioration et de la prévention de la sécurité des patients est largement inférieur au coût des préjudices à réparer.

Il a été établi que l'investissement dans la sécurité des patients permet de réduire les coûts et d'améliorer les soins

Le budget de 2018 constitue une occasion rêvée pour le gouvernement du Canada d'apporter un véritable changement à l'expérience des soins de santé pour les patients et les familles. En renouvelant son engagement pour la sécurité des patients grâce à un investissement de 50 millions de dollars dans l'ICSP, le gouvernement aura une influence directe sur la sûreté et la qualité des soins dispensés à tous les Canadiens, et il réduira ainsi le fardeau économique et social des préjudices évitables causés aux patients.

L'ICSP demande que le Comité permanent des finances appuie l'investissement de 50 millions de dollars par année pendant cinq ans demandé à l'appui de la nouvelle vision audacieuse de l'Institut canadien pour la sécurité des patients pour une amélioration pancanadienne de la qualité et de la sûreté des soins de santé.

Le raisonnement

L'ICSP reconnaît que pour avoir un impact, nous devons aller au-delà de l'accent mis sur l'intervention clinique directe et adopter une stratégie à l'échelle du système qui aura une incidence immédiate sur la sécurité des patients et l'amélioration de la qualité des soins de santé.

Dans les quatre dernières années, l'ICSP a entamé ce changement vers de nouvelles techniques d'amélioration de la sécurité. Nous avons travaillé pour atteindre un niveau sans précédent de collaboration, créer et approfondir les compétences enchâssées au sein du système, et aider les praticiens non seulement à comprendre quelles techniques doivent être adoptées, mais aussi à appuyer la modification des comportements et de la culture à différents niveaux. Grâce au travail de l'ICSP, Santé Canada et les autorités provinciales de la santé sont mieux en mesure de répondre aux problèmes les plus critiques en matière de sécurité des patients, y compris le mauvais usage des opioïdes, la sécurité des soins à domicile, la prévention des chutes et la mobilisation des collectivités autochtones du Canada.

Une approche nouvelle et novatrice pour améliorer la sécurité des patients

Avec le financement nécessaire, l'ICSP élaborera et dirigera des mécanismes systémiques pour assurer la sûreté des soins de santé en adoptant des stratégies éprouvées et en renforçant la mobilisation pour la sécurité des patients au sein des autorités provinciales de la santé. Avec un financement renforcé, l'ICSP pourra :

1. Améliorer les rapports sur la sécurité des patients et les mesures du rendement. L'ICSP comprend que pour améliorer les soins de santé dans les provinces et les territoires, nous devons travailler en partenariat afin d'incorporer la déclaration et la mesure de la sécurité aux activités provinciales et territoriales.

Le financement permettra à l'ICSP :

- De renforcer l'engagement de transparence et de sûreté des soins au moyen de nouveaux règlements, politiques et accréditations.
- D'élaborer un cadre exhaustif qui favorisera la déclaration publique des préjudices et la transparence à tous les niveaux.

2. Mettre au point des stratégies concrètes pour accroître et diffuser les connaissances pour l'amélioration de la sécurité des patients. Notre expérience de travail avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les fournisseurs locaux de soins de santé, partout au Canada, a montré que de meilleures données et de nouvelles méthodes de mesure, d'évaluation et d'amélioration de la sécurité des patients permettront à l'ICSP d'enrichir des techniques d'amélioration de la sécurité des patients éprouvées au sein du vaste continuum des soins de santé.

Le financement permettra à l'ICSP :

- D'instituer des initiatives novatrices de sécurité des patients qui nous permettront d'harmoniser les politiques, les règlements et les outils de mesure à l'échelle du pays.
- D'élaborer et de promouvoir des stratégies collectives qui seront intégrées aux programmes d'études dans les disciplines de la santé et qui doteront les travailleurs de première ligne des outils dont ils ont besoin pour améliorer la prestation des soins dans les hôpitaux, des soins de longue durée, des soins ambulatoires et des soins à domicile.

3. Mobiliser les Canadiens. Dans les quatorze dernières années, l'ICSP a travaillé en étroite collaboration avec les patients, les fournisseurs de soins et les dirigeants de la santé, ainsi que les gouvernements. Forts de cette expérience, nous avons appris que le changement ne peut se faire sans collaboration. Il est aussi manifeste que l'ICSP doit améliorer la visibilité de la sécurité des patients en intensifiant ses efforts de sensibilisation et en mobilisant de nouveaux publics.

Le financement permettra à l'ICSP :

- De promouvoir les programmes de sécurité et de prévention auprès d'un plus grand nombre de Canadiens; nous veillerons à ce que les patients reçoivent les connaissances requises pour poser les bonnes questions à leurs aidants.

S'il est financé à hauteur de 50 millions de dollars par année, l'ICSP veillera à ce que :

- le Canada se trouve dans le quintile supérieur du classement de l'OCDE en matière de sécurité des patients
- tous les territoires et les provinces déclarent les alertes de sécurité des patients
- le continuum de la gestion des incidents soit observé pour toutes les alertes de sécurité des patients
- chaque patient reçoive 5 questions à poser lors de la prise de médicaments
- la réduction de l'ampleur des préjudices causés aux patients soit l'une des principales priorités des gouvernements
- les meilleurs et les moins performants dans les domaines clés de la sécurité des patients soient identifiés
- toutes les administrations déclarent les incidents les plus graves en matière de sécurité des patients, qui ne doivent jamais survenir
- des mesures de base soient établies pour les problèmes de sécurité des patients, y compris celles qui ont été convenues avec les provinces

Conclusion

Il est temps de prendre la sécurité des patients au sérieux!

Nous ne pouvons plus, avec le financement actuel, relever les défis majeurs et importants pour les Canadiens, en matière de sécurité des patients, auxquels notre système de santé est confronté. Nous savons ce qu'il faut faire pour veiller à ce que les Canadiens ne subissent pas de préjudices au sein du système de soins de santé dans lequel ils placent toute leur confiance. Nous savons aussi qu'il est possible de faire en sorte que le système de santé canadien soit le plus sûr au monde.

Safe care...accepting no less

Soins sécuritaires...n'acceptons rien de moins

En leur qualité de décideurs dans toutes les administrations, les administrateurs de soins de santé et les élus doivent prendre des décisions difficiles lorsqu'il s'agit de savoir où investir l'argent. Au Canada, les chefs de file des soins de santé et les patients s'entendent pour dire que le travail de l'Institut canadien pour la sécurité des patients est essentiel pour éviter que des préjudices ne se produisent, intervenir en cas de préjudice et apprendre des préjudices afin qu'ils ne se reproduisent plus.

Les Canadiens ne méritent rien de moins!

ⁱ E. C. Schneider, D. O. Sarnak, D. Squires, A. Shah, and M. M. Doty, *Mirror, Mirror 2017: International Comparison Reflects Flaws and Opportunities for Better U.S. Healthcare*, The Commonwealth Fund, juillet 2017.

ⁱⁱ ICSP, ICIS, *Mesure des préjudices subis par les patients dans les hôpitaux canadiens*, octobre 2016.

ⁱⁱⁱ *La sécurité à domicile : une étude pancanadienne des soins à domicile*, ICSP, 2013.

^{iv} *The Case for Investing in Patient Safety in Canada*, RiskAnalytica, automne 2017.

^v Slawomirski¹, Aaraaen¹ & Klazinga¹, *The economics of patient safety Strengthening a value-based approach to reducing patient harm at national level*, OCDE, juin 2017.